Arnaques sentimentales. « J’ai fait une erreur, mais je la paie cher »

06/08/2017 à 16h57

(…)**Une aide de 700 € par mois**

Joseph est venu me rejoindre en France en janvier 2014. Notre projet de vie était alors de vivre ici jusqu’à ma retraite – il me restait alors cinq ans à faire – et que nous retournions ensuite au Sénégal. Je l’ai d’abord emmené dans ma famille, puis à Paris. La capitale ne l’a pas tellement intéressé. Puis nous nous sommes installés dans mon appartement. Sa première réaction fut : « Tu n’as pas d’écran plat ? »

Son attitude a alors rapidement changé. J’avais cessé d’être une princesse. Pour mon mari, je n’étais plus que vieille et moche. Au bout de trois mois, nous faisions chambre séparée. J’avais interdiction de m’habiller en robe. Il me réveillait à 2 h du matin parce qu’il avait faim, pour lui faire à manger. Ou pour que je lui donne de l’argent pour qu’il aille en boîte de nuit. Sans moi naturellement.

Puis, je lui ai trouvé un travail dans un élevage de porc. Nous ne nous voyions alors plus que le week-end : je lui faisais les courses, son ménage… Début 2015, nous nous sommes entendus pour entamer une procédure de divorce. Mon mari a fait traîner les choses. Finalement, fin 2016, un juge aux affaires familiales a décidé que je devais lui verser 700 € par mois (il avait demandé 900 €), au titre de l’aide au secours. Et ce, jusqu’à ce que le divorce soit prononcé. Ce qui n’est toujours pas le cas. Combien de temps cela va durer ?

Ouest-France

Merci à **david**